

# La rue de la Loi va prendre de la hauteur

## ENTRETIEN

**V**oici déjà cinq ans, Christian de Portzamparc était le lauréat d'un concours international organisé conjointement par l'Union européenne et la Région bruxelloise, pour la réalisation du PUL (le projet urbain Loi) qui doit reconditionner la célèbre artère et ses abords pour en faire un axe de prestige et de vie.

Une gageure quand on sait combien la rue de la Loi se confond actuellement avec une autoroute urbaine ou un canyon à voitures.

Ce gigantesque projet dont l'achèvement se situe vers 2025, entre enfin dans sa phase active. L'aventure bruxelloise de l'architecte français se précise. Rencontre.

**La confection du PUL, vaste projet s'il en est constitué-t-il un nouveau défi pour Christian de Portzamparc ?**

*L'enjeu est important. La rue de la Loi, c'est un de ces endroits emblématiques du monde. C'est l'urbaniste qui parle.*

**L'artère est considérée comme un égout à voitures. Comment, selon vous, pareil endroit emblématique a-t-il pu être traité de la sorte ?**

*Pendant des années, Bruxelles, bien qu'elle fût dans les faits la capitale de l'Europe, n'en avait pas le titre. Alors, on a fait n'importe quoi, sans cohérence.*

**Un dossier difficile ?**

*J'ai l'impression que la capitale belge est un peu comme une famille qui doit rénover sa maison. Chacun a sa petite idée et ça tire dans tous les sens. Mais en attendant, la maison se délabre. Il est temps de remettre de l'ordre. Toute la difficulté consiste à concilier tous ces avis divergents.*

**Pourquoi dès lors s'être lancé dans l'aventure ? Vous aviez une expérience de la Belgique ?**

*J'y ai pas mal travaillé avant ça. J'étais en train de dessiner le musée Hergé quand j'ai eu vent de ce concours sur la rue de la Loi. J'ai beaucoup hésité car je craignais le pire. L'Europe, ce sont de très gros investissements, des dossiers très longs et compliqués, des projets lourds à porter... Et je rencontre, comme je m'y attendais, le pire ! De gros investissements, des dossiers très longs et compliqués... Et bien entendu lourds à porter !*

**Pas de regret quand même ?**

*Vous savez, construire un im-*

### L'ESSENTIEL

- L'architecte français Christian de Portzamparc est aux commandes d'un vaste projet, qui doit redessiner la rue de la Loi à l'horizon 2025.

- Sa mission : diriger la conception d'un nouveau quartier, qui soit une vitrine pour la capitale de l'Europe.

Le projet de Christian de Portzamparc prévoit la construction de trois tours de 165 mètres dans le quartier européen.

© FRANÇOIS GUILLOT/AFP

### BIOGRAPHIE

#### Un architecte de notoriété mondiale

S'il est un architecte français de dimension internationale qui inspire le respect, c'est bien Christian de Portzamparc : il est l'unique architecte français lauréat du Pritzker, sorte de prix Nobel de l'architecture. Il est aussi le premier titulaire de la chaire de « création artistique » au Collège de France.

Christian de Portzamparc est né à Casablanca en 1944. C'est un homme affable mais discret, qui a bien géré sa notoriété. Son « atelier » (il tient à ce mot qui évoque l'artisan) parisien ne fait travailler que 85 personnes, ce qui est fort peu vu son aura internationale. Mais Christian de Portzamparc n'aime pas trop déléguer. Il s'investit personnellement dans tous ses dossiers. Quitte à refuser de grandir. F.R.

## Trois réalisations qui portent la griffe de Christian de Portzamparc

### LE MUSÉE HERGÉ À OTTIGNIES-LLN



© SYLVAIN FIRAUX

Faut-il encore présenter le musée Hergé ? Entamé en mai 2007 et achevé deux ans plus tard, il a été érigé à la gloire du créateur de Tintin. Ceux qui l'ont déjà visité ont été forcément séduits par les longues passerelles qui traversent l'atrium et qui offrent un large espace aéré entre les différentes salles d'exposition. « Ce musée est à la fois un hommage à Hergé, un jeu avec Hergé, une lettre à Hergé », explique l'architecte parisien.

### L'HÔTEL RENAISSANCE WAGRAM À PARIS



© ATELIER CHRISTIAN DE PORTZAMPARC

Situé dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, cet hôtel d'un nouveau genre (groupe Marriott) ne manque pas de surprendre le passant. Avec sa façade en forme de vagues ondulantes, il propose un ensemble de 118 chambres, avec, pour celles qui donnent sur l'avenue de Wagram, des bow-windows lumineux et ondulants. Inauguré en 2009, l'hôtel a été construit à l'emplacement de l'ancien Théâtre de l'Empire, endommagé par une explosion en 2005.

### SALLE DE CONCERT JOSÉPHINE-CHARLOTTE



© ATELIER CHRISTIAN DE PORTZAMPARC

Située au cœur de la Place de l'Europe à Luxembourg-Kirchberg, la Salle de concert Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte, autrement appelée la Philharmonie, a ouvert ses portes en juin 2005. Avec ses formes audacieusement arrondies, le bâtiment a remporté en 2008 le prix international d'architecture, l'un des plus prestigieux en matière d'architecture. La Philharmonie comprend trois auditoriums, à l'acoustique exceptionnelle, dont le plus grand peut accueillir jusqu'à 1.500 personnes.

meuble rapporte plus à un architecte que de faire un PUL. Mais cela, je le savais aussi très bien avant de commencer.

**A votre avis, pourquoi avez-vous gagné ce concours ?**

Grâce à mon approche, je crois. Je n'ai pas pensé par parcelle de terrain à construire, mais par îlot. Au fil de ma carrière, j'ai affiné le concept d'« îlot ouvert » que j'ai adapté au tissu urbain du Quartier européen. Et cela a donné le PUL. Il est fait de pleins et de vides, de reculs, de dégagements.

**C'est un concept assez américain, non ?**

Américain, je ne sais pas. Mais new-yorkais, sûrement. C'est une ville qui m'a fait beaucoup évoluer. Chicago aussi.

**Comment avez-vous créé ce concept ?**

Lorsque j'étais étudiant en urbanisme, on était en plein moder-

pliant les mètres carrés. J'offre une incitation au privé.

**Votre projet prévoit trois tours de 165 m de haut. Du jamais vu à Bruxelles...**

Construire en hauteur n'est pas un problème. C'est généralement très réussi à Manhattan mais souvent raté à Pékin. Il faut faire entrer le soleil et la lumière. Et il faut penser à la vie au sol. C'est pourquoi j'ai imaginé des bâtiments en dégradé, avec un recul et des vides.

**Mais Bruxelles est une ville horizontale !**

C'est vrai. Mais malgré cela, je propose qu'à un endroit, elle se verticalise. Ce sera le signe que Bruxelles est une ville internationale. Avec un lieu qui se voit de loin. Un marquage. C'est le « downtown » des villes américaines. Il faut des bâtiments emblématiques, très reconnaissables qui font que lorsqu'on les

« Il faut des bâtiments emblématiques, qui font que lorsqu'on les voit à la télévision, il y a une identification automatique avec Bruxelles. »

nisme. On voulait municipaliser le sol. C'était la « cité radieuse » de Le Corbusier. Un monde où l'on se proposait de raser l'ancien. Le slogan était « mort à la rue ». Je n'étais pas d'accord. Pour moi, le tissu urbain, c'est l'histoire d'une ville. Je n'ai pas tué la rue. C'est pourquoi, dans la rue de la Loi, j'ai respecté la géographie historique du site, faite d'îlots. Une rue est pleine de repères, elle raconte l'histoire.

**Pourquoi densifier la rue de la Loi ?**

Nous sommes dans un monde où le pouvoir public n'a plus les moyens de sa politique. Avant, c'était le fait du prince. Aujourd'hui, il doit partager son pouvoir avec le privé. Il ne peut plus imposer. Et pour intéresser le privé, il faut une carotte. Mutualiser les gains. Comment ? En densifiant le bâti, en construisant plus haut, en multi-

voit à la télévision, il y ait une identification automatique avec Bruxelles, capitale de l'Europe.

**Il y aura un concours pour ces tours ?**

Bien sûr. Mais je crains que je me sois exclu d'office du concours, en étant à la commande du PUL.

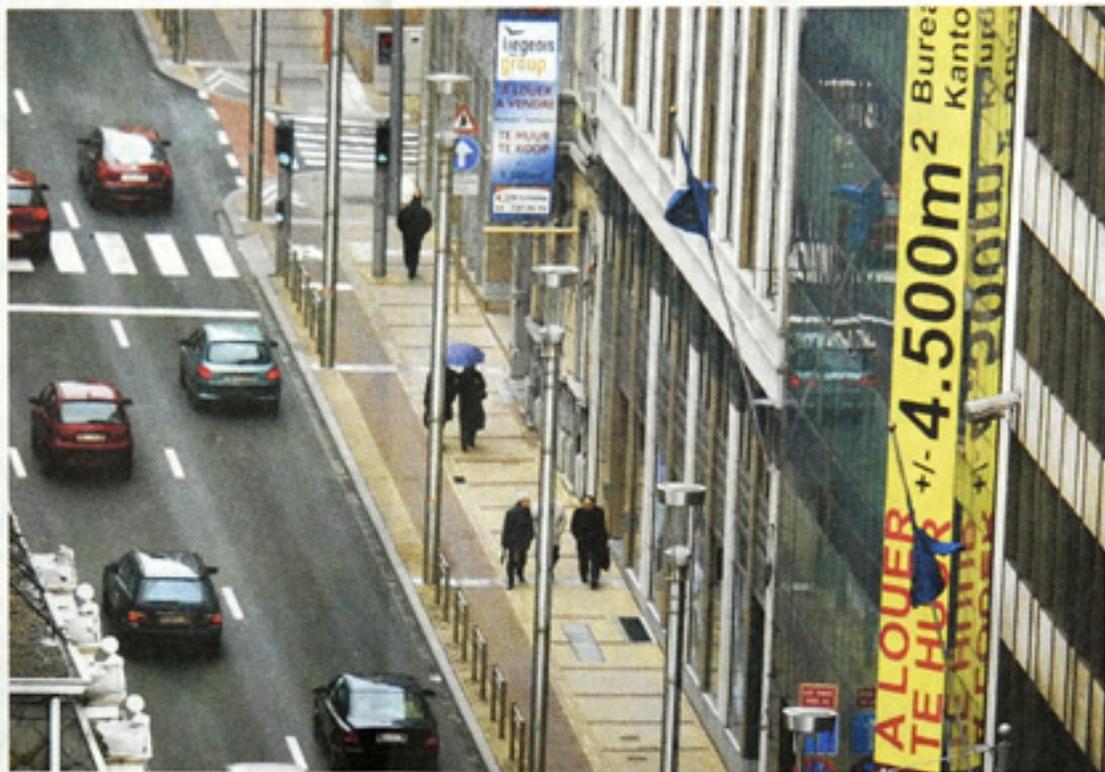
**Comment allez-vous travailler avec les promoteurs ?**

Étape par étape. Par fiche de lots. Pour chaque projet, nous allons tout mettre sur le tapis, pour éviter les mauvaises surprises. Ce que le promoteur pourra faire et ne pas faire dans le cadre du PUL.

**Le PUL est parti pour 15 ans.**

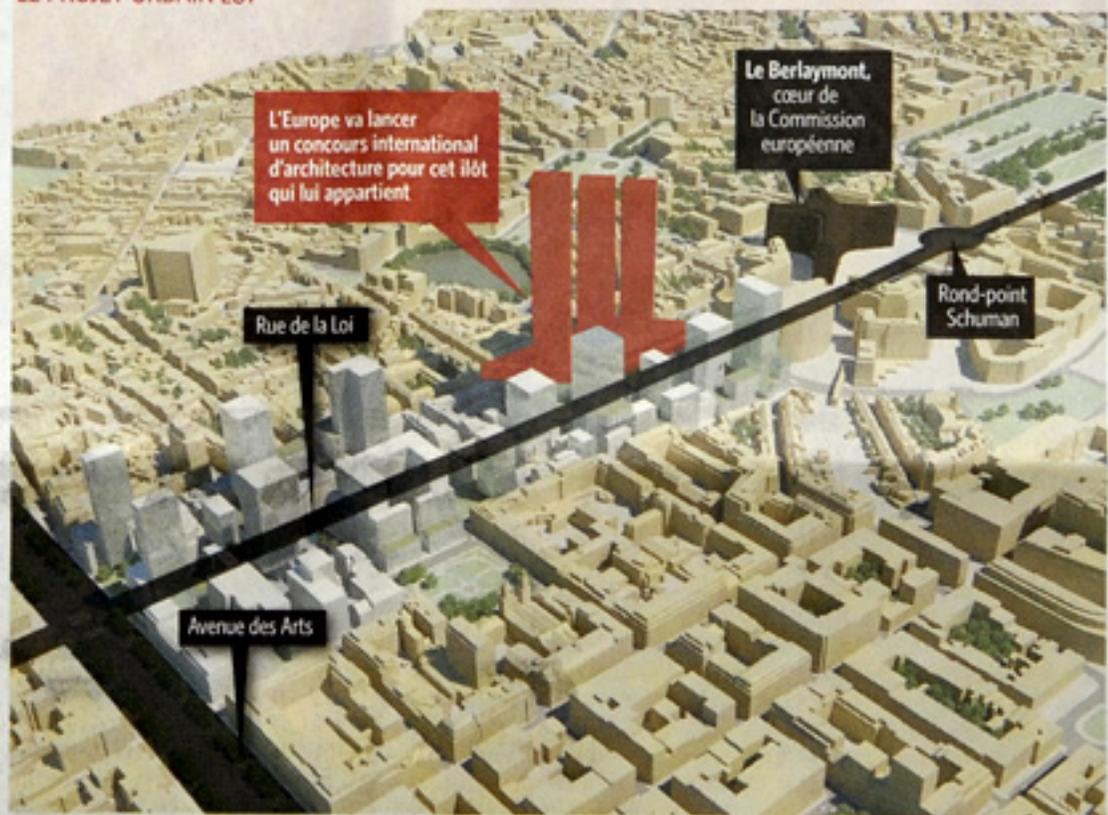
**Qui prouve que vous serez là dans cinq ans ?**

C'est un risque. Mais je n'ai pas signé avec la Région un accord-cadre. J'ai une mission de coordination, ce qui suppose le long terme. FRANÇOIS ROBERT



Le Projet urbain loi (PUL) autorise pratiquement le doublement des volumes à construire par rapport à la situation existante. Il deviendra le « downtown » de Bruxelles. © PIERRE-YVES THIENPONT

LE PROJET URBAIN LOI



**Un PUL pour la rue de la Loi**

La grande idée du Projet urbain Loi (PUL), c'est de ramener des habitants dans le quartier. Il s'agit de créer une zone mixte où vont cohabiter bureaux, (près de 400.000 m<sup>2</sup>), habitants (110.000 m<sup>2</sup> de logements) et équipements collectifs (40.000 m<sup>2</sup>).

Une telle concentration de fonctions suppose de densifier l'îlot. Le PUL autorise de pratiquement doubler les volumes à construire par rapport à la situation existante. Christian de Portzamparc a imaginé des constructions en gradin. Un premier garbit à front de rue classique (25 m), un second en retrait (jusqu'à 50 m) puis un troisième (jusqu'à 100 m). Une conception qui permet de faire entrer de la lumière dans la rue de la Loi et qui aère le site.

La Commission européenne veut par ailleurs rapatrier 230.000 m<sup>2</sup> de bureaux qu'elle loue ou possède de façon éparpillée dans le quartier (une quarantaine d'immeubles).

Ces bureaux seraient concentrés dans trois tours d'une hauteur de 165 m, éléments phares du projet qui pourrait éclipser le Berlaymont. F.R.